

# CAHIER DES CHARGES

## Stratégie NormHANDI'CAP

Renfort et adaptation de l'offre médico-sociale d'accompagnement  
des personnes en situation de handicap

3<sup>ème</sup> Appel à manifestation d'intérêt ARS / CD

Volet Seine-Maritime

## ➤ Diagnostic départemental

Le département de Seine-Maritime présente des taux d'équipement sur les champs enfant et adulte nettement supérieurs aux taux nationaux et inférieurs aux taux régionaux.

Le diagnostic a été construit notamment à partir des données issues de l'observatoire Via trajectoire, des données communiquées par les MDPH/MDA, des temps de consultations avec les Conseils départementaux, avec les représentants d'usagers et avec les fédérations. Les C360 ont également consultées par les Directeurs départementaux ARS pour partager les visions autour des besoins de territoires.

### Secteur enfant

Les données Via Trajectoire font état de 809 enfants/jeunes inscrits en liste d'attente des ESMS pour enfants et adolescents. Ils sont répartis de la manière suivante :

- 421 en IME ;
- 263 en SESSAD ;
- 46 en ITEP ;
- 29 en établissement pour polyhandicapés;
- 50 vers d'autres structures pour enfants ( IES, IEM, IDV, IDA...).

Il est rappelé que la fiabilité des données présentées ci-dessus, issues de l'outil via trajectoire, est conditionnée à la bonne complétude et la mise à jour par les ESMS. L'outil a par ailleurs bénéficié d'une actualisation entraînant un changement dans la méthodologie d'extraction de données.

Le service école inclusive fait état de 758 élèves en attente d'accompagnement médico-social.

La C360 de Rouen a pu faire état de 574 jeunes originaires de Seine-Maritime ou de l'Eure en attente d'IME sur le seul territoire de santé de Rouen.

### Secteur adulte

La MDPH 76 identifie 242 situations de jeunes sous amendement creton (20 ans et plus) - extraction de janvier 2026.

Répartition des orientations vers le secteur des adultes*	ESAT + FH	FH	EANM	FAM	FV	MAS	SAVS	SAMSAH
	54	38	11	49	87	29	42	11

\* A noter : certains jeunes disposent de plus de 2 orientations

Les orientations multiples ne permettent pas d'identifier précisément les besoins du jeune.

Concernant les listes d'attente, les données Via trajectoire font état de 936 adultes en attente d'accompagnement médico-social selon les orientations suivantes :

	Données SID SDO 2025	Données VT 2026
ESAT	91	141
EAM/FAM	111	128
MAS	67	97
EANM	129	159
SAMSAH	144	125
SAVS	118	173
CRP/CPO	184	104
UEROS		6
PCPE		3
<b>Total :</b>	<b>844</b>	<b>936</b>

Il est rappelé que la fiabilité des données présentées ci-dessus, issues de l'outil via trajectoire, est conditionnée à la bonne complétude et la mise à jour par les ESMS. L'outil a par ailleurs bénéficié d'une actualisation entraînant un changement dans la méthodologie d'extraction de données.

Les usagers et leurs représentants sont porteurs d'un souhait d'une diversification des modalités d'accompagnement et notamment d'hébergement en fonction des besoins et de l'intensité du retentissement du TSA/autre TND. Une réponse plus adaptée notamment aux jeunes adultes pourrait leur permettre de développer les compétences d'autonomie, de définir leur mode de communication et de finaliser leur projet adulte. Ils expriment un souhait d'accès en modalités d'hébergement « accompagnés » par exemple grâce à la mutualisation de la PCH, d'accueils de jour avec des possibilités d'hébergement de répit. L'hébergement de semaine leur apparaît également une réponse plus adaptée pour certains jeunes et leurs familles que l'internat 365. Cette diversification de l'offre est la condition de l'exercice entier de l'autodétermination des jeunes adultes.

## ➤ Priorités départementales

Ces priorités ont notamment établies en lien avec les éléments de diagnostic des besoins transmis par les trois C 360.

- S'agissant de l'offre « enfant »

### Publics prioritaires :

- TSA ;
- Enfants en situation de handicap relevant de la protection de l'enfance.
- Autres TND avec troubles associés ;
- Polyhandicap sur le territoire de Rouen-Elbeuf<sup>1</sup> ;

### Projets prioritaires :

- Création de solutions d'accompagnement pour les situations les plus complexes (troubles du comportement, comorbidités somatiques...), selon les modalités suivantes :
  - o en accueil de jour,
  - o en internat, dont internat 365 jours,
  - o en accueil temporaire.
- Création d'offre d'accompagnement en milieu ordinaire de type "SESSAD" ;
- Création de solutions de répit y compris avec hébergement
- Création de solutions d'accompagnement des transitions vers le secteur des adultes notamment à destination des jeunes de 16-25 ans<sup>2</sup>,

En complément de ces réponses pérennes à des situations sans solutions, afin d'étayer le parcours des personnes et éviter des situations de ruptures :

- Création d'équipes mobiles ou "unité de stabilisation" y compris en appui de situations complexes/avec troubles du comportements ;
- Création des solutions modulables et réactives/d'urgence, dans l'attente de solutions pérennes ;

---

<sup>1</sup> Le terme « polyhandicap » est défini par l'article D. 312-0-3 5° du CASF : « Les personnes présentant un dysfonctionnement cérébral précoce ou survenu au cours du développement, ayant pour conséquence de graves perturbations à expressions multiples et évolutives de l'efficacité motrice, perceptive, cognitive et de la construction des relations avec l'environnement physique et humain, et une situation évolutive d'extrême vulnérabilité physique, psychique et sociale au cours de laquelle certaines de ces personnes peuvent présenter, de manière transitoire ou durable, des signes de la série autistique »

<sup>2</sup> voir travaux en cours sur la transformation de l'offre médico-sociale animés par le cabinet Eurogroup en lien avec le conseil départemental 76.

### Territoires prioritaires :

- Solutions de répit sur les territoires du Havre et Rouen-Elbeuf.
- S'agissant de l'offre « adulte »

### Publics prioritaires :

- TSA ;
- TND avec troubles associés ;
- Handicap psychique ;
- Polyhandicap sur le territoire de Rouen-Elbeuf.

Il est par ailleurs mis en avant la nécessité de proposer des réponses adaptées aux besoins de personnes actuellement accompagnées par des ESMS, avec un enjeu de fluidification des parcours, notamment :

- Les personnes handicapées vieillissantes ;
- les jeunes adultes en situation d'amendement Creton<sup>3</sup>.

### Projets prioritaires :

- Création de solutions d'accompagnement en MAS ou en EAM, avec hébergement, en accueil de jour et accueil temporaire.
- Créations de solutions d'accompagnement en MAS ou en EAM répondant à des situations complexes
- Création de solutions innovantes d'accompagnement au sein du milieu ordinaire d'adultes y compris avec un retentissement important des troubles ;
- Création de solutions de répit y compris avec hébergement
- Création de solutions en SAMSAH et/ou SAVS pouvant notamment apporter des réponses pour des publics spécifiques comme les personnes handicapées vieillissantes, les amendements CRETONS, troubles psychiatriques, habitat et emploi....
- Création de solutions EAM privilégiant une approche d'apprentissage et d'évaluation de l'autonomie

En complément de ces réponses pérennes à des situations sans solutions, afin d'étayer les parcours et éviter les ruptures :

- Création d'équipes mobiles ou "unité de stabilisation" en appui de situations complexes /avec troubles du comportements;
- Création des solutions modulables et réactives/d'urgence, dans l'attente d'une place

---

<sup>3</sup> voir travaux en cours sur la transformation de l'offre médico-sociale animés par le cabinet Eurogroup en lien avec le conseil départemental 76.

- Création de solutions de répit.
- Création d'équipes mobiles d'appui et ressources en lien avec le vieillissement des personnes en situation de handicap portée par et au profit des ESMS de compétence départementale exclusive.

Territoires prioritaires :

- Agglomération rouennaise ;
- Agglomération du Havre.

En complément, sur l'ensemble du territoire seino-marin le diagnostic porté par les C360 fait apparaître les constat suivant :

- Difficultés d'accès à l'offre de soins : psychiatrie, pédopsychiatrie, ressources médicales...
- Zones rurales peu ou pas pourvues en offre.

L'ensemble des projets déposés devront mettre en lumière un travail partenarial avec les principaux acteurs concernés, à tout le moins un lien avec les enjeux ciblés par les communautés 360, ainsi qu'un travail avec les proches aidants pour garantir une proposition d'organisation incluant la réponses à leurs besoins tant en termes de répit que de guidance parentale notamment.

➤ **Offre complémentaire proposée par le Conseil départemental ou offre conjointe ARS/CD**

Les besoins des personnes en situation de handicap évoluent concomitamment avec l'évolution de la société vers davantage d'inclusion. Par ailleurs avec l'allongement de l'espérance de vie des personnes en situation de handicap (personnes handicapées vieillissantes (PHV), ...) et les effets de la politique de repérage (diagnostic précoce...), l'offre ne permet pas de répondre aux besoins identifiés et les délais d'attente ne cessent de s'accroître. Face à ce constat, le Département souhaite amener les ESMS à réfléchir et proposer de nouvelles réponses, à adapter les pratiques pour améliorer et diversifier l'offre d'accueil et d'accompagnement. Pouvoir participer à la vie sociale, faire valoir ses droits, pouvoir vivre dans un logement autonome mais avec du soutien... Ces aspirations sont de réels enjeux de société qui dépassent par ailleurs les politiques médico-sociales. Des besoins visant à renforcer l'accompagnement des plus dépendants et vulnérables sont également identifiés.

Ainsi, cet AMI a pour but de recenser les projets/opportunités et permettra au Département d'étudier les possibilités d'évolution de l'offre PH dans le cadre d'une programmation pluriannuelle 2025-2030.

## Enjeu : Compléter et diversifier l'offre PH

### Développer les offres en établissements et services

- Transformation de l'offre par une opération de médicalisation de places, sous la réserve de la création d'une offre similaire à celle transformée
- Développer l'offre en SAVS pour répondre aux enjeux de l'inclusion et des besoins des publics spécifiques (jeunes majeurs, soutien à la parentalité, PHV...)

### Soutenir les dispositifs renforcés d'accompagnement pour PHV, publics précaires ou en double vulnérabilité (ASE et PH)

- Mettre en place un dispositif spécialisé permettant de fluidifier les parcours de ces publics (transition/passerelle, passage à l'âge adulte) porté avec les communautés 360 :
  - SAVS renforcé et ressource sur ces thématiques,
  - Equipe mobile,
  - Unité spécialisée en EANM.